

La 7^e Tradition (Où va l'argent?)

La 7e Tradition de CA se lit comme suit : « Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur. »

Vous êtes comme plusieurs d'entre nous, lorsque vous arrivez à Cocaïnomanes Anonymes pour la première fois: nous déposons notre argent dans le panier et nous voyons une personne que nous croyons être le patron ou le président de CA prendre l'argent. Au début, nous n'en faisons pas beaucoup de cas; mais, par la suite, nous en venons à nous demander « Où va l'argent? » Pour répondre à cette question, suivons le cheminement de l'argent dans le panier.

Le trésorier encaisse l'argent et l'utilise pour payer les dépenses du groupe. Le trésorier présente également des rapports réguliers au groupe sur le total des dons recueillis et des factures payées, ainsi que les montants en surplus. Les frais typiques d'un groupe sont les suivants :

- **Loyer:** Cocaïnomanes Anonymes n'est pas affilié aux hôpitaux, aux églises ou aux salles où se tiennent les réunions; nous payons un loyer ou nous faisons un don à ces institutions pour l'utilisation de l'espace. Cette disposition est stipulée dans la Tradition 6 et notre préambule, qui dit que nous ne sommes affiliés à aucune secte, dénomination, parti politique, organisation ou institution. Payer pour l'utilisation de son espace de réunion fait partie du groupe étant supporté par les cotisations de ses propres membres.
- **Jetons et littérature:** Les groupes achètent habituellement la littérature et les jetons des Services Mondiaux de CA par l'entremise de leur District ou de leur Région. Le secrétaire du groupe est responsable de maintenir l'inventaire de ces items. Quand l'inventaire devient trop bas, il remplit une commande et la donne au trésorier. Celui-ci prend alors l'argent nécessaire des dons reçus et donne la commande au représentant du groupe auprès des services généraux (RSG) de votre réunion. Le RSG apporte cette commande

à la réunion mensuelle du District ou de la Région et achète la littérature, les jetons nécessaires à votre groupe. La méthode peut varier, mais c'est en gros la façon de procéder.

- **Café et/ou thé:** Le responsable du café ou du thé achète généralement les produits pour la cantine et peut-être même des collations avant la réunion et met le tout en place avant que les gens arrivent.

Qu'arrive-t-il de l'argent en surplus? Une fois toutes les dépenses payées, il est suggéré à votre groupe de conserver assez des surplus de dons pour couvrir deux ou trois mois de dépenses. Cela s'appelle la réserve prudente. Chaque groupe doit décider par la conscience du groupe quel sera le montant de sa réserve prudente. Le trésorier doit conserver ce montant, et toutes les autres sommes d'argent doit être envoyé au prochain niveau de la structure de service à titre de don. Le tableau suivant est fourni pour vous aider à calculer la réserve prudente de chaque réunion:

Loyer par mois € _____(1)

Jetons et littérature par mois € _____(2)

Breuvages/collations par mois € _____(3)

Total estimé des dépenses mensuelles
Additionner les lignes 1,2 et 3 € _____(4)

Réserve prudente : Multiplier la ligne 4
par 2 ou 3 (tel que décidé par la conscience
du groupe) € _____

Alors, qu'arrive-t-il de l'argent restant? C'est ici que le plan 70/30 entre en compte. Avec ce plan de 70/30, 70% des argents excédant la réserve prudente vont en dons à votre District ou Région et 30% vont en dons aux Services Mondiaux de CA. Comme la Cinquième Tradition le stipule « Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial —transmettre son message au toxicomane qui souffre encore ». Nous avons constaté que rien ne nous éloigne plus de notre objectif primordial que des soucis d'argent, de propriété et de prestige.

Que font les Districts/Régions avec cet argent?

Votre District ou Région existe pour servir les groupes. Chaque District ou Région a aussi des dépenses qui peuvent inclure les frais de téléphone de l'Appel à l'aide ou d'un service de réponse, le maintien d'un site web et la publication des listes des réunions. De plus, il achète la littérature et les jetons en quantité suffisante pour desservir les groupes. Les Districts et Régions doivent aussi conserver une réserve prudente.

Qu'est-ce que le Bureau des Services Mondiaux de CA (CAWSO) fait avec cet argent?

CAWSO est responsable d'éduquer la communauté internationale au sujet du programme de rétablissement de Cocaïnomanes anonymes et d'aider à transmettre le message aux toxicomanes qui souffrent encore. Le BSM, le point focal de contact et de distribution pour CA, met l'emphase sur le maintien de contacts avec les membres, les groupes, les districts et les régions. Le contact est assuré par la correspondance, les bulletins, les courriels, le site CA (www.ca.org) et les serviteurs de confiance au sein de notre structure de service. Ce ne sont que quelques-unes des nombreuses responsabilités de CAWSO.

Selon notre Deuxième Tradition, «Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas ». Lorsque notre terme est terminé, nous nous retirons et un remplaçant est voté. Nos conseils et comités de service ont été créés pour aider le toxicomane qui souffre encore; redonner ce que nous avons reçu gratuitement. Être de service est une autre façon d'aider nos groupes à être autonomes.

Le panier est l'endroit où la spiritualité et l'argent se rencontrent. La prochaine fois que vous mettez votre argent dans le panier, pensez à toutes les choses qui sont accomplies avec ces fonds et comment vous aidez le toxicomane qui souffre encore.

*L'adresse postale du Bureau des Services mondiaux se trouve sur le dessus du dépliant

Vous trouverez de l'information additionnelle dans le Manuel des Services mondiaux et dans le Guide financier pour les Groupes, Districts et Régions de Cocaïnomanes anonymes, disponible au Bureau des services mondiaux ou via téléchargement sur www.ca.org.

Les Douze Traditions de Cocaïnomanes anonymes

1. Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu; le rétablissement personnel dépend de l'unité des CA.
2. Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime - un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas.
3. Le désir d'arrêter l'usage de la cocaïne et de toutes les autres substances qui altèrent le comportement est la seule condition pour être membre des CA.
4. Chaque groupe devrait être autonome, sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement.
5. Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial: transmettre son message au toxicomane qui souffre encore.
6. Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux CA, ni leur prêter le nom des Cocaïnomanes anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier.
7. Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur.
8. Le mouvement des Cocaïnomanes anonymes devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés qualifiés.
9. Comme Mouvement, les Cocaïnomanes anonymes ne devraient jamais avoir de structure formelle, mais nous pouvons constituer des conseils ou des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent.
10. Le mouvement des Cocaïnomanes anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers; le nom des CA ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques.
11. La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans tous les médias publics.
12. L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités¹.

Reproduit et adapté avec la permission d'Alcoholics Anonymous World Services, Inc

Les Douze Traditions sont reproduites et adaptées avec la permission d'Alcoholics Anonymous World Services, Inc. Cette permission ne signifie pas que les AA sont associés au nouveau programme qui utilise ces Traditions. Le programme des AA vise au rétablissement des alcooliques. Cette permission signifie simplement que les Douze Traditions sont utilisées dans le cadre de programmes et d'activités conçus selon l'esprit des AA, mais en vue de traiter des problèmes différents. Les Douze Traditions des Alcooliques anonymes : 1. Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu; le rétablissement personnel dépend de l'unité des AA. 2. Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime - un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas. 3. Le désir d'arrêter de boire est la seule condition requise pour être membre des AA. 4. Chaque groupe devrait être autonome, sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement. 5. Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial, transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore. 6. Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier. 7. Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur. 8. Le mouvement des Alcooliques anonymes devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés qualifiés. 9. Comme Mouvement, les Alcooliques anonymes ne devraient jamais avoir de structure formelle, mais nous pouvons constituer des conseils ou des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent. 10. Le mouvement des Alcooliques anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers; le nom des AA ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques. 11. La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée de même qu'au cinéma. 12. L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités.



Les Douze Étapes de Cocaïnomanes anonymes

1. Nous avons admis que nous étions impuissants devant la cocaïne et toutes les autres substances qui altèrent le comportement — que nous avons perdu la maîtrise de notre vie.
2. Nous en sommes venus à croire qu'une Puissance supérieure à nous-mêmes pouvait nous rendre la raison.
3. Nous avons décidé de confier notre volonté et notre vie aux soins de Dieu tel que nous Le concevions.
4. Nous avons procédé sans crainte à un inventaire moral, approfondi de nous-mêmes.
5. Nous avons avoué à Dieu, à nous-mêmes et à un autre être humain la nature exacte de nos torts.
6. Nous étions tout à fait prêts à ce que Dieu élimine tous ces défauts.
7. Nous Lui avons humblement demandé de faire disparaître nos défauts.
8. Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avons lésées et nous avons consenti à réparer nos torts envers chacune d'elles.
9. Nous avons réparé nos torts directement envers ces personnes dans la mesure du possible, sauf lorsqu'en ce faisant, nous risquons de leur nuire ou de nuire à d'autres.
10. Nous avons poursuivi notre inventaire personnel et promptement admis nos torts dès que nous nous en sommes aperçus.
11. Nous avons cherché par la prière et la méditation à améliorer notre contact conscient avec Dieu, tel que nous Le concevions, Lui demandant seulement de connaître Sa volonté à notre égard et de nous donner la force de l'exécuter.
12. Ayant connu un réveil spirituel comme résultat de ces étapes, nous avons alors essayé de transmettre ce message à d'autres toxicomanes et de mettre en pratique ces principes dans tous les domaines de notre vie¹.

Reproduit et adapté avec la permission d'Alcoholics Anonymous World Services, Inc

Reproduit et adapté avec la permission d'Alcoholics Anonymous World Services, Inc. La permission de reproduire et d'adapter les Douze Étapes ne présuppose aucune affiliation des AA avec ce programme. AA est un programme de rétablissement de l'alcoolisme. L'utilisation des Étapes concernant les programmes et les activités qui sont modélisés sur les AA, mais qui s'adressent à d'autres problèmes, ne suppose pas différenciation. LES DOUZE ÉTAPES DES ALCOOLIQUES ANONYMES : 1. Nous avons admis que nous étions impuissants devant l'alcool — que nous avons perdu la maîtrise de notre vie. 2. Nous en sommes venus à croire qu'une Puissance supérieure à nous-mêmes pouvait nous rendre la raison. 3. Nous avons décidé de confier notre volonté et notre vie aux soins de Dieu tel que nous Le concevions. 4. Nous avons procédé sans crainte à un inventaire moral, approfondi de nous-mêmes. 5. Nous avons avoué à Dieu, à nous-mêmes et à un autre être humain la nature exacte de nos torts. 6. Nous étions tout à fait prêts à ce que Dieu élimine tous ces défauts. 7. Nous Lui avons humblement demandé de faire disparaître nos défauts. 8. Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avons lésées et nous avons consenti à réparer nos torts envers chacune d'elles. 9. Nous avons réparé nos torts directement envers ces personnes dans la mesure du possible, sauf lorsqu'en ce faisant, nous risquons de leur nuire ou de nuire à d'autres. 10. Nous avons poursuivi notre inventaire personnel et promptement admis nos torts dès que nous nous en sommes aperçus. 11. Nous avons cherché par la prière et la méditation à améliorer notre contact conscient avec Dieu, tel que nous Le concevions, Lui demandant seulement de connaître Sa volonté à notre égard et de nous donner la force de l'exécuter. 12. Ayant connu un réveil spirituel comme résultat de ces étapes, nous avons alors essayé de transmettre ce message à d'autres alcooliques et de mettre en pratique ces principes dans tous les domaines de notre vie.

Nous sommes ici et Nous sommes libres™
Documentation approuvée
C. A. World Services, Inc.
Copyright © 2024

La 7^e TRADITION (OÙ VA L'ARGENT?)



pi@cafrance.org
07 45 82 94 54
www.cafrance.org

CA FRANCE
61 Rue De Lyon
75012 Paris

